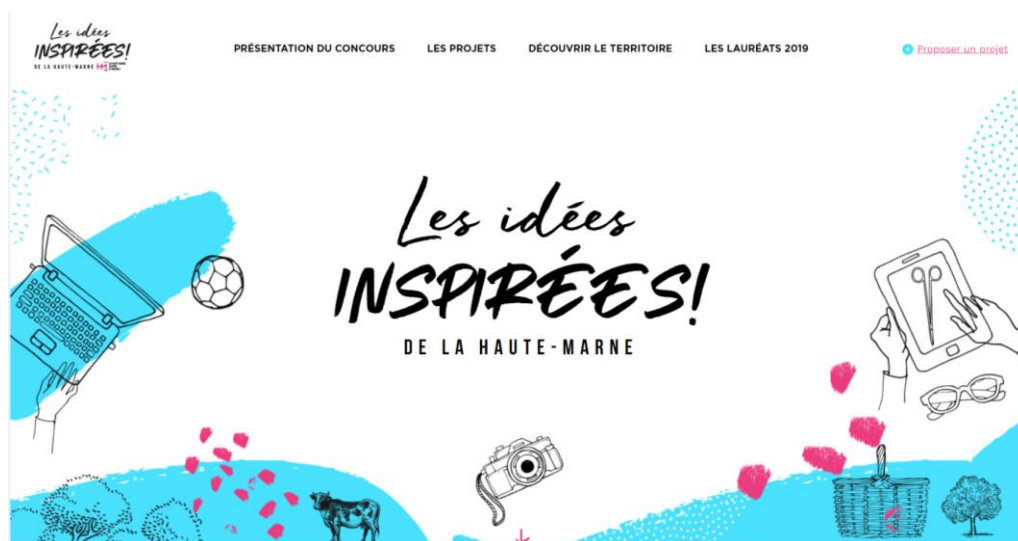


Communiqué de presse
9 juillet 2020

Lancement de la 2^e édition du concours départemental « Les idées inspirées de la Haute-Marne »



Bien que nous traversions une crise sanitaire, économique, environnementale sans précédent, le Conseil départemental a décidé de maintenir et d'organiser la 2^e édition du concours « Les idées inspirées de la Haute-Marne ».

Objectif : soutenir plus que jamais les idées innovantes, les belles initiatives, les femmes et les hommes qui font avancer la Haute-Marne.

La première édition en 2019 a été un succès avec 78 projets déposés sur le site dédié du concours départemental et 10 lauréats ont été mis à l'honneur. La 2^e édition du concours est lancée avec l'ouverture de la plateforme dédiée www.idees-inspirees.fr et quelques nouveautés pour donner leur chance au plus grand nombre.

Il est ouvert à tous et s'adresse à tous les porteurs de projet. **Jusqu'au 30 septembre**, les candidats sont invités à présenter leur projet, qu'il soit encore au stade d'idée, de prototype, en voie de concrétisation ou récemment lancé. La seule condition : être basé en Haute-Marne ou avoir un fort attachement à la Haute-Marne.

Ils peuvent concourir dans **3 catégories** : nature, savoir-faire, Haut-Marnais avec une nouveauté en 2020 la **création de 19 sous-catégories** permettant de mieux définir et identifier leur projet.

Nature : agriculture, culture, diversification, produit transformé, écologie, pédagogie & sensibilisation, activités de plein air, hébergement insolite.

Savoir-faire : artisanat, industrie et mécanique, fonderie, forges, art, numérique, nouveaux produits.

Haut-Marnais : attractivité et mise en valeur du territoire, solidarité, artistes et projets culturels, sport et loisirs.

LES PRIX :



Tous les Haut-Marnais sont invités à participer pour élire leurs projets préférés. Chaque jour (à raison d'un vote par jour et par catégorie), à partir **du 17 août et jusqu'au 11 octobre, ils peuvent voter** pour la candidature qu'ils jugent la plus inspirante, bénéfique pour le territoire. À la clef, le lauréat (toute catégorie confondue) remportera le **Prix du public d'une valeur de 1 500 €.**

Un jury composé de professionnels, élus, lauréats 2019 et acteurs aux profils variés, engagés pour la Haute-Marne, **se réunira le 13 octobre** pour délibérer et élire les gagnants du concours. Dans chaque catégorie, trois prix du Conseil départemental de la Haute-Marne seront remis :



- 1^{er} prix : 1 500 €
- 2^e prix : 1 000 €
- 3^e prix : 500 €

Au total, **10 500 €** seront offerts par le Département aux lauréats lors de la **soirée de remise des Trophées le 3 décembre prochain** (lieu à définir).



Prix Spécial de la CCI Meuse Haute-Marne : aide financière d'une valeur de 1 000 €

Prix Spécial de la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne : aide financière d'une valeur de 1 000€

Prix spécial de Puissance TV, partenaire du concours : 1 000 € en espace publicitaire

Des Coups de cœur du jury seront également proposés à certains candidats qui bénéficieront de visibilité et d'un accompagnement (non financier) des partenaires du Conseil départemental.

Les projets labellisés « Inspirés de la Haute-Marne » seront valorisés par le biais de campagnes presse, digitale et sur les réseaux sociaux.

Les partenaires du concours : Paris je te quitte, Village, Mag'in France - portail d'actualité du Made in France, Traces écrites News – portail d'actualité économique du Grand Est, Puissance TV

Le concours « Les idées inspirées de la Haute-Marne » s'inscrit dans le cadre de la démarche d'attractivité du territoire « La Haute-Marne respire et inspire » afin de renforcer l'image d'un territoire créatif et innovant et de rendre les Haut-Marnais fiers de leur département.

Contacts presse :

Conseil départemental de la Haute-Marne

Adrien Guéné, directeur de cabinet

Tél. 03 25 32 88 02 – adrien.guene@haute-marne.fr

Alexandra Ménétrier-Duaygues, responsable du service communication et de l'attractivité

Tél. 03 25 32 88 38 – amd@haute-marne.fr

Site internet : www.haute-marne.fr